

La discipline exercée par les gardes n'est qu'une image qui permet néanmoins une instruction que nous ne devrions pas négliger. Elle est l'image d'une discipline paraissant injustifiée. Ne regardons pas tellement aux apparences, Dieu regarde au cœur, et Il ne se trompe jamais quant aux moyens qu'Il ordonne ou permet quelle que soit la façon qu'Il emploie. Si la fiancée était restée dans la proximité de son Bien-Aimé, occupée de Lui, au lieu de ne penser qu'à elle-même, les gardes ne seraient pas intervenus. Combien cela parle à nos consciences quand nous traversons une discipline qui nous paraît injuste et qui pourrait nous amener à murmurer! Le Seigneur n'a-t-il pas quelque chose à nous dire? N'y a-t-il pas des raisons cachées, peut-être des fautes commises depuis longtemps que nous avons à juger dans Sa présence?

Quel résultat la discipline n'a-t-elle pas finalement opéré dans le cœur de la fiancée? Bien qu'elle ait été apparemment battue injustement, elle n'est pas préoccupée par ses blessures. Elle ne se plaint pas de sa mésaventure et de ses souffrances. Elle ne blâme pas les gardiens qui ont agi si durement. Elle parle alors davantage de son Bien-Aimé et exprime dans les remarquables versets qui suivent (v. 10 à 16) tout ce qu'elle a trouvé en Lui. Avant, elle n'était occupée que d'elle-même. Maintenant, elle ne pense qu'à Lui et déclare: «**Toute sa Personne est désirable.**»

Quel fruit béni de la discipline, une discipline dont les moyens pourraient paraître injustes, mais qui a été acceptée dans la soumission.

(Extrait d'une ancienne lettre — Auteur inconnu)

HILFE und NAHRUNG — Juin 1994

SL 34, Grand'Rue 30340 CÉLAS (France) — Juillet 1994 — N° ed041

3

elle ne souffrait pas de son absence et refusait même de lui ouvrir quand il frappait à sa porte. En vain utilisait-il les tendres expressions du v. 2 pour toucher son cœur: «**Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma parlatée!**» C'est ici que commence la discipline. Le Seigneur s'adresse en premier lieu à notre cœur; Il nous parle tendrement. Mais si cependant nous n'écoutons pas, Il est obligé de frapper. En Lévitique 26, il est question des voies gouvernementales de Dieu envers Israël. Ce chapitre des nous montera que Il frappera de plus en plus fort celui qui résiste (v. 14, 18, 21, 23, 27).

La fiancée n'était pas en relation avec le mal. Humainement parlant elle n'avait pas commis de faute grave, elle ne s'était pas souillée, mais elle était occupée d'elle-même, au lieu d'être occupée de Celui qui veut être le seul objet de nos cœurs. Elle reculait devant le sacrifice qui était nécessaire pour retrouver la communion avec Celui qui, jaloux dans Ses affections, languissait de l'avoir auprès de Lui. Si nous nous trouvons dans un même état de faiblesse spirituelle, le Seigneur agira jusqu'à ce que nos affections pour Lui soient réveillées.

Quand son être intérieur fut ému au sujet du Bien-Aimé, la fiancée se leva pour lui ouvrir (5:4-5). Mais le Bien-Aimé avait passé plus loin. La discipline doit continuer, devenir plus forte, car le Seigneur parle à notre cœur pour atteindre notre conscience. (Cf. Osée 2:14-15). Il veut accomplir en nous un travail complet; c'est le but de toute discipline. La fiancée cherche son Bien-Aimé et ne Le trouve pas. Elle appelle mais Il ne répond pas. Alors les gardes qui font le tour de la ville la battent et la blessent; discipline douloureuse et qui peut paraître injuste à certains. Avait-elle commis à ce moment une action blâmable? Elle cherchait son Bien-Aimé!

DISCIPLINE

« INJUSTIFIÉE » ?

Quand une assemblée a exercé la discipline sans preuves suffisantes avec plus ou moins de faiblesse et d'infirmités, l'intéressé devrait malgré tout et dans tous les cas accepter cette discipline en toute soumission. Si lui-même considère qu'elle n'était pas méritée — et même si dans une certaine mesure c'était vraiment le cas — il peut précisément par sa soumission à la décision prise manifester son état intérieur réel, de telle sorte que la discipline puisse être levée et la communion rétablie.

Si, par contre celui qui pense avoir été l'objet d'une décision injuste à son égard s'élève contre cette décision, il montre par là même que son état spirituel laisse à désirer et que Dieu a quelque chose à lui dire. Un tel comportement justifie presque toujours la discipline. Même si la façon d'agir de l'assemblée locale était entachée d'infirmité, la

2

discipline était néanmoins utile. Malgré tous les errements ou les erreurs, l'assemblée a agi dans le but que Dieu voulût atteindre.

Hébreux 12:4-11 nous donne des enseignements très importants quant à la discipline du Père envers ses enfants. Ce passage contient 4 exhortations fondamentales: 2 choses à ne pas faire, et 2 choses qu'on devrait faire. Les deux premières: ne pas mépriser la discipline et ne pas perdre courage (v. 5). Cela implique qu'on doit voir la main de Dieu dans les circonstances qui nous sont envoyées comme discipline. Mais on doit aussi sentir en cela le cœur du Père.

Ensuite nous est montré le vrai chemin, à savoir celui de la soumission et de l'exercice (v. 9 à 11). Ce n'est que la soumission qui peut conduire à la bénédiction. L'exercice «**et nous vivrons**» du v. 9 nous montre distinctement qu'une volonté bêtise engendre le progrès dans la vie spirituelle. Nous trouvons la même pensée dans Job 36:7-12. Le v. 11 précise que la bénédiction est assurée à ceux qui se soumettent «**ils écoutent et le servent**» (c'est à dire: se soumettent). Le v. 12 indique que la discipline peut même aller jusqu'à la mort si quelqu'un refuse de se soumettre: «**Mais s'ils n'écoutent pas, ils s'en iront par l'épée et expireront sans connaissance.**»

Si nous oublions que nous avons affaire à Dieu, qui seul est sage, nous pensons parfois que la discipline n'est pas justifiée. Mais au lieu de faire opposition nous devrions nous humilier sous Sa puissante main. Est-on soumis? Alors il n'y a rien à perdre, mais tout à gagner. Accepter la discipline dans Sa présence tout ce qui était à juger en nous avoir jugé dans Sa présence tout ce qui était à juger en nous est la seule attitude convenable.

Dans le Cantique des Cantiques ch. 5, la fiancée traverse la discipline de la part du Seigneur et se remet à Lui après avoir jugé dans Sa présence tout ce qui était à juger en nous.

conscience de sa relation avec son fiancé. C'est pourquoi!

La discipline exercée par les gardes n'est qu'une image qui permet néanmoins une instruction que nous ne devrions pas négliger. Elle est l'image d'une discipline paraissant injustifiée. Ne regardons pas tellement aux apparences, Dieu regarde au cœur, et Il ne se trompe jamais quant aux moyens qu'Il ordonne ou permet quelle que soit la façon qu'Il emploie. Si la fiancée était restée dans la proximité de son Bien-Aimé, occupée de Lui, au lieu de ne penser qu'à elle-même, les gardes ne seraient pas intervenus. Combien cela parle à nos consciences quand nous traversons une discipline qui nous paraît injuste et qui pourrait nous amener à murmurer! Le Seigneur n'a-t-il pas quelque chose à nous dire? N'y a-t-il pas des raisons cachées, peut-être des fautes commises depuis longtemps que nous avons à juger dans Sa présence?

Quel résultat la discipline n'a-t-elle pas finalement opéré dans le cœur de la fiancée? Bien qu'elle ait été apparemment battue injustement, elle n'est pas préoccupée par ses blessures. Elle ne se plaint pas de sa mésaventure et de ses souffrances. Elle ne blâme pas les gardiens qui ont agi si durement. Elle parle alors davantage de son Bien-Aimé et exprime dans les remarquables versets qui suivent (v. 10 à 16) tout ce qu'elle a trouvé en Lui. Avant, elle n'était occupée que d'elle-même. Maintenant, elle ne pense qu'à Lui et déclare: **«Toute sa Personne est désirable.»**

Quel fruit béni de la discipline, une discipline dont les moyens pourraient paraître injustes, mais qui a été acceptée dans la soumission.

(Extrait d'une ancienne lettre — Auteur inconnu)

HILFE und NAHRUNG — Juin 1994

elle ne souffrait pas de son absence et refusait même de lui ouvrir quand il frappait à sa porte. En vain utilisait-il les tendres expressions du v. 2 pour toucher son cœur: **«Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma parlatée!»** C'est ici que commence la discipline. Le Seigneur s'adresse en premier lieu à notre cœur; Il nous parle tendrement. Mais si cependant nous n'écoutons pas, Il est obligé de frapper. En Lévitique 26, il est question des voies gouvernementales de Dieu envers Israël. Ce chapitre nous monstre que si l'on ne se repent pas, Dieu frappera et nous punira. Ses affections, languissant de l'avoir auprès de Lui. Si nous nous trouvons dans un même état de faiblesse spirituelle, le Seigneur agira jusqu'à ce que nos affections pour Lui soient réveillées.

Quand son être intérieur fut ému au sujet du Bien-Aimé, la fiancée se leva pour lui ouvrir (5:4-5). Mais le Bien-Aimé avait passé plus loin. La discipline doit continuer, devenir plus forte, car le Seigneur parle à notre cœur pour atteindre notre conscience. (Cf. Osée 2:14-15). Il veut accomplir en nous un travail complet; c'est le but de toute discipline. La fiancée cherche son Bien-Aimé et ne Le trouve pas. Elle appelle mais Il ne répond pas. Alors les gardes qui font le tour de la ville la battent et la blessent; discipline douloureuse et qui peut paraître injuste à certains. Avait-elle commis à ce moment une action blâmable? Elle cherchait son Bien-Aimé!

DISCIPLINE

« INJUSTIFIÉE » ?

Quand une assemblée a exercé la discipline sans preuves suffisantes avec plus ou moins de faiblesse et d'infirmités, l'intéressé devrait malgré tout et dans tous les cas accepter cette discipline en toute soumission. Si lui-même considère qu'elle n'était pas méritée — et même si dans une certaine mesure c'était vraiment le cas — il peut précisément par sa soumission à la décision prise manifester son état intérieur réel, de telle sorte que la discipline puisse être levée et la communion rétablie.

Si, par contre celui qui pense avoir été l'objet d'une décision injuste à son égard s'élève contre cette décision, il montre par là même que son état spirituel laisse à désirer et que Dieu a quelque chose à lui dire. Un tel comportement justifie presque toujours la discipline. Même si la façon d'agir de l'assemblée locale était entachée d'infirmité, la

discipline était néanmoins utile. Malgré tous les errements ou les erreurs, l'assemblée a agi dans le but que Dieu voulût atteindre.

Hébreux 12:4-11 nous donne des enseignements très importants quant à la discipline du Père envers ses enfants. Ce passage contient 4 exhortations fondamentales: 2 choses à ne pas faire, et 2 choses qu'on devrait faire. Les deux premières: ne pas mépriser la discipline et ne pas perdre courage (v. 5). Cela implique qu'on doit voir la main de Dieu dans les circonstances qui nous sont envoyées comme discipline. Mais on doit aussi sentir en cela le cœur du Père.

Ensuite nous est montré le vrai chemin, à savoir celui de la soumission et de l'exercice (v. 9 à 11). Ce n'est que la soumission qui peut conduire à la bénédiction. L'expression **«et nous vivrons»** du v. 9 nous montre distinctement qu'une volonté brisée engendre le progrès dans la vie spirituelle. Nous trouvons la même pensée dans Job 36:7-12. Le v. 11 précise que la bénédiction est assurée à ceux qui se soumettent **«s'ils écoutent et le servent»** (c'est à dire: se soumettent). Le v. 12 indique que la discipline peut même aller jusqu'à la mort si quelqu'un refuse de se soumettre: **«Mais s'ils n'écourent pas, ils s'en iront par l'épée et expireront sans connaissance»**.

Si nous oublions que nous avons affaire à Dieu, qui seul est sage, nous pensons parfois que la discipline n'est pas justifiée. Mais au lieu de faire opposition nous devrions nous humilier sous Sa puissante main. Est-on soumis? Alors il n'y a rien à perdre, mais tout à gagner. Accepter la discipline de la part du Seigneur et se remettre à Lui après avoir jugé dans Sa présence tout ce qui était à juger en nous est la seule attitude convenable.

Dans le Cantique des Cantiques ch. 5, la fiancée traverse la discipline. Elle dort, c'est à dire qu'elle avait perdu la conscience de sa relation avec son fiancé. C'est pourquoi